



Fête

4



Social

8



Sport

20



La ville
brille de mille feux

lucé magazine



sommaire

n°3

La ville de Lucé a fait le choix d'être «ville pilote» dans le département en s'équipant de défibrillateurs cardiaques.



sécurité
6

travaux
10



Les travaux et l'urbanisme permettent d'améliorer le quotidien des lucéens, ici la rue Jules Ferry.



lucé magazine

Directeur de la publication :
Emmanuel Lecomte

Rédaction - Coordination :
Service Communication

Conception - Maquette :
Service Multimédi@

Service Communication : BP 50115
5, rue Jules Ferry - 28114 Lucé Cedex
Tél. 02 37 25 68 25 - Fax 02 37 34 72 66

Impression :
Imp. Chauveau - 28630 Le Coudray

Tirage : 8 500 exemplaires

Diffusion : Distrib'Services

© Tous les droits réservés
Ville de Lucé

I.S.S.N. : 1148-6058

éditorial

Emmanuel Lecomte



Maire de Lucé

►► Chers concitoyens,

À l'approche des fêtes de fin d'année, j'espère que chacun d'entre vous pourra, malgré les difficultés et la crise financière, trouver un peu de réconfort auprès de ses proches et amis.

Je sais combien certaines situations sont encore plus difficiles à vivre en cette période.

La trêve des confiseurs ne doit pas pour autant nous faire oublier l'actualité chargée des mois passés, riches en événements et qui ont un retentissement direct sur la vie locale.

Pour les plus fragiles de nos concitoyens, cette fin d'année doit être placée sous le signe de la solidarité active. La solidarité, c'est le symbole de notre identité profonde. C'est pourquoi je tiens à saluer les nombreuses actions initiées par le Centre Communal d'Action Sociale sur des axes, pour lesquels, nous sommes résolument engagés. Je tiens également à remercier les acteurs du Téléthon,

Chaque année, la ville de Lucé, via son service des sports, se mobilise pour le Téléthon en fédérant les énergies des associations.



fête ⁴

culture ¹⁸



© Patrick Monin

Yves Uzureau revisitera les chansons de Brassens pour le plus grand plaisir du public. Un rendez-vous à ne pas manquer à la médiathèque en février.

- p. 4 fête
- p. 6 sécurité
- p. 8 social
- p. 10 travaux
- p. 12 environnement
- p. 13 actu
- p. 14 express'
- p. 15 pratique
- p. 16 sortir
- p. 18 médiathèque
- p. 20 sport
- p. 22 associations
- p. 23 tribune libre

de la collecte de la banque alimentaire et du marché de Noël 2008, qui ont largement contribué au succès que l'on connaît.

Dans le domaine culturel, la ville propose une offre à la fois éclectique et attractive afin de faciliter l'accès du plus grand nombre à la programmation.

En matière de travaux et d'environnement, les programmes engagés par la précédente équipe municipale se poursuivent ou se terminent.

Enfin, dans le domaine de la sécurité, l'équipe municipale vient de lancer un plan pluriannuel avec la mise en place progressive de défibrillateurs cardiaques dans une vingtaine de lieux publics.

Cependant, toutes ces réalisations ne doivent pas masquer la réalité de la situation budgétaire très critique dont je me suis fait l'écho dans la presse.

Le cabinet d'audit, mandaté pour étudier la situation financière de la ville, a présenté ses conclusions le vendredi 9 décembre dernier lors d'un conseil municipal.

Afin de permettre à chacun de connaître précisément la situation de Lucé, une

réunion publique est programmée au centre culturel, le 18 février 2009 à 20 heures 30.

Tous les administrés qui se sentent impliqués dans la vie de notre cité y sont invités, ils pourront ainsi être largement informés sur cette question.

Le passif est important, il est l'héritage de la politique menée par la mandature précédente.

Même si la situation est grave, elle n'est pas désespérée. Aidé de mon équipe plus soudée que jamais et dès le projet de budget présenté au cours du 1^{er} trimestre 2009, nous mettrons en œuvre les premières mesures d'urgence qui viseront à sauvegarder nos acquis et permettront le meilleur fonctionnement possible de notre collectivité.

Soyez assuré que c'est ma volonté et que j'y mettrai toute mon énergie.

Pour terminer, je vous adresse à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères pour la nouvelle année 2009. ■

Un vent de fête souffle sur la ville

À l'approche des fêtes, Lucé revêt ses habits de lumière et propose de nombreuses animations dont le dénominateur commun est la joie. La joie de faire plaisir avec le marché de Noël, la joie de partager avec les actions au profit du Téléthon, la joie de se retrouver autour d'animations festives. Les services de la Ville, les associations et de nombreux bénévoles unissent leurs talents pour que chacun, selon son âge et ses goûts, puisse profiter de ces bons moments.

Le Téléthon mobilise Lucé

Cette période de fêtes est propice à penser aux autres, et de nombreuses manifestations ont été organisées en faveur du Téléthon.

Tous les ans, la ville de Lucé, via son service municipal des Sports, se mobilise pour cette noble cause en fédérant les énergies des associations lucéennes.

La collecte de dons pour la recherche contre la maladie s'organise autour de multiples ventes, animations festives et compétitions sportives, qui ont eu lieu le vendredi 5 décembre dernier au Stade François Richoux.





Le lancement officiel de l'événement s'est déroulé à 15 heures avec un lâcher de ballons, réunissant plus d'un millier d'enfants des écoles élémentaires de Lucé.

Dès 19 heures, les associations lucéennes ont investi la salle Pierre de Coubertin pour une soirée placée sous le signe du sport et de la générosité.

Les temps forts resteront indéniablement la démonstration de foot-fauteuil par Chartres handisport et le tournoi de volley-ball où pas moins d'une vingtaine d'équipes s'était engagée (l'une d'entre elles était d'ailleurs composée d'élus).

Un grand merci à tous les participants, bénévoles et associations pour leur participation, la totalité des recettes sera reversée à l'A.F.M.

Nous vous en communiquerons le montant définitif dans le prochain magazine.

La magie du marché de Noël

La 8^{ème} édition du marché de Noël lucéen vient de s'achever pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Avec plus de 80 échoppes, un véritable petit village campait sur la place du 19 mars. Les senteurs de vin chaud se mêlaient à celles des sapins fraîchement coupés.

Sur la fête, après un petit tour de manège, les enfants ont découvert la ferme en plein air et ses animaux pendant que les parents arpentaient les allées au son des chants de Noël.

Les producteurs ont réjoui les palais les plus avertis en faisant goûter leurs dernières recettes : foie gras, saumon fumé, escargots, produits du Périgord, fouées garnies, miel, produits corses, macarons, chocolats...

Les viticulteurs ont présenté leurs meilleurs crus : champagnes, vins de Bordeaux, vins du Rhône, Bière Eurélienne ...

Puis il était déjà temps de penser aux cadeaux et de craquer pour quelques présents originaux : vêtements indiens, pâtes à sel, bijoux, broderies, patchwork, peintures, charentaises, fleurs, vitraux, ...

On pouvait, au détour d'une allée, croiser des musiciens en déambulation, un sculpteur sur glace, un échassier ou encore le Père Noël. Dans l'église, chorales et orchestre ont enchanté les mélomanes.

À proximité, dans le centre culturel, la magie perdurait autour d'ateliers éducatifs, maquillage, séances de marionnettes et contes pour enfants...

Dans la cour de l'école Jules Ferry, les badauds se pressaient pour découvrir la bourse aux jouets pour enfants et sa quinzaine d'exposants.

Une belle réussite !

La crèche de la Légion

Avec Camerone dont la commémoration a lieu le 30 avril de chaque année, la fête de Noël fait partie des célébrations les plus importantes pour les hommes de la Légion étrangère, a expliqué l'adjudant-chef Romain Malenkovic, ancien lucéen. Autant dire que la venue, le 2 décembre dernier, de la crèche de Noël itinérante était vécue comme un véritable événement. Noël est une fête incontournable du patrimoine légionnaire. Elle permet à tous ses militaires, qui viennent de milieux et de pays très divers de resserrer les liens, et d'enrichir toutes leurs différences par la réaffirmation d'un socle commun de valeurs partagées par tous. Traditionnellement, le tour de France de la crèche de la légion s'arrête dans les grandes villes comme Nantes, Bordeaux ou Marseille. C'est en hommage à la ville qui l'a accueilli en 1976 alors qu'il n'avait qu'une dizaine d'années, que l'adjudant-chef Malenkovic a réservé cette surprise aux lucéens et à son Maire, Emmanuel Lecomte, qu'il a connu à cette même époque. ■

Lucé s'équipe de défibrillateurs



**Une minute
perdue
= 10%
de chance
de survie en
moins**

Un plan pluriannuel

Deuxième cause de mortalité en France, les maladies cardio-vasculaires provoquent près de 60 000 décès chaque année. Or, près de la moitié des victimes pourrait être sauvée.

Face à ce constat, la Ville de Lucé a fait le choix d'être « ville pilote » en Eure-et-Loir et d'équiper

une vingtaine de lieux publics, points stratégiques de la ville, en défibrillateurs cardiaques.

Dans sa séance du Conseil Municipal du lundi 29 septembre 2008, en présence des acteurs départementaux du secours à personne, le Conseil Municipal de Lucé s'est prononcé en faveur de la mise en place d'un plan de défibrillateurs sur la commune.

La ville a fait le choix de devenir pionnière de ce dis-

positif qui permet 40 % de chance de survie dans les 5 premières minutes qui suivent un arrêt cardio-respiratoire.

La police municipale équipée

Parce qu'elle est la première sur les lieux quand survient un accident sur la voie publique, la police municipale de Lucé a procédé à la mise en service du premier appareil à bord d'un véhicule de patrouille le mardi 21 octobre dernier.

Préalablement formés par Michaël Adler, sapeur-pompier professionnel, moniteur de secourisme et référent technique pour la ville de



Lucé, en binôme avec des instructeurs de la Croix-Rouge, les policiers de Lucé ont effectué une démonstration de leur savoir pour l'occasion.

Des appareils automatiques

Le choix de la municipalité lucéenne s'est porté sur des appareils de type automatique. Entièrement portables, ils fonctionnent au moyen d'une batterie de la taille d'une petite sacoche. Leur rôle est d'analyser le rythme cardiaque et si nécessaire de permettre la délivrance d'un choc électrique (ou défibrillation) à travers le cœur pour lui permettre de retrouver un rythme régulier. Le choc électrique réorganise le fonctionnement anarchique des cellules cardiaques. La défibrillation doit être précoce car les chances de survie diminuent de 10 % chaque minute.

Défibriller n'est plus un acte médical mais un acte citoyen.

Le défibrillateur ne choquera jamais quelqu'un qui n'est pas en arrêt cardiaque, l'ordinateur intégré ne délivre un choc que si la victime est en fibrillation ventriculaire.

Ces appareils étant automatiques, l'utilisateur n'a qu'à se laisser guider par l'appareil à travers des messages visuels et sonores. Aucune connaissance médicale n'est donc nécessaire et sa responsabilité ne saurait être engagée. En somme, il vaut mieux un premier témoin non formé avec un défibrillateur qu'un spécialiste formé sans défibrillateur. D'ailleurs depuis mai 2007, une nouvelle législation élargit l'usage des défibrillateurs à tout citoyen et non plus seulement aux professionnels du secourisme. Défibriller n'est plus un acte médical mais un acte citoyen.

Le saviez-vous ?

Un arrêt cardiaque est dû à un dysfonctionnement de l'activité électrique du cœur, le plus fréquemment associé à un rythme cardiaque anormal appelé fibrillation ventriculaire.

Les impulsions électriques du cœur deviennent subitement chaotiques, les cellules musculaires ne sont plus synchronisées, cela provoque l'arrêt soudain de la fonction de pompe du cœur.

La victime s'effondre et perd très rapidement connaissance, la plupart du temps sans alerte préalable. Le seul moyen pour remédier à cela est alors la défibrillation.

7 arrêts cardiaques sur 10 se produisent devant témoins, mais seulement 20% d'entre eux réagissent. Or quand le cœur s'arrête, tout va très vite : les chances de survie diminuent de 10% à chaque minute qui s'écoule et, quand le Samu arrive, c'est souvent trop tard. Le rôle du proche ou du passant présent sur les lieux est alors essentiel.

Une Commission ad hoc

Dans sa séance du Conseil Municipal du 23 octobre dernier, une commission ad hoc constituée d'élus et d'acteurs départementaux du secours à personne a été constituée. Elle aura pour missions de définir l'emplacement des défibrillateurs, leurs nombres, un plan pluriannuel ou encore un plan de formation des acteurs de terrain ainsi qu'une sensibilisation grand public.

Emmanuel Lecomte, Maire de Lucé, Mickaël Lecaille, Chantal Riquelme, Christian Damoiseau, Dominique

Collin et Jean-Claude Leliard, élus lucéens ont été désignés pour siéger dans cette commission.

Ils seront assistés de plusieurs acteurs départementaux compétents, cités ci-après :

Lieutenant-colonel Allard, Directeur départemental adjoint SDIS 28

Médecin Colonel Serrano, Médecin chef SDIS 28

Docteur Gorka, Cardiologue, rythmologue

Docteur Letellier, Chef du SAMU 28

Docteur Perdereau, chef des urgences de l'hôpital Pasteur

Docteur Julié, Directrice du centre d'instruction de soins d'urgence

M. Gauthier, Président de la Croix-Rouge 28

Police nationale et/ou municipale

M. Adler, Sapeur-pompier, moniteur de secourisme et référent technique.

À terme, pour tenter de sauver davantage de vies, c'est-à-dire permettre une intervention dans les quatre minutes, en attendant que les secours prennent le relais, la ville va s'équiper progressivement de défibrillateurs sur la voie publique pour que la population puisse à tout moment intervenir et avoir ainsi « un réflexe citoyen ».

Nous aurons l'occasion de vous en reparler dans un prochain magazine.



Mix'âges et sorties tous azimuts

Centre Communal d'Action Sociale

Ils sont séparés par leur différence d'âge, par leur culture et leur vécu. Et pourtant ils parviennent à se comprendre, à se respecter et surtout à s'apprécier.

Leur relation est à nulle autre pareille : forte, enrichissante et empreinte de valeurs. En d'autres termes, c'est une véritable leçon d'humanité que nous transmettent nos petits et nos aînés à travers leurs échanges et leurs multiples sorties et activités.

Du plus petit...

Les différentes structures d'accueil de la petite enfance de Lucé organisent régulièrement des sorties et activités en partenariat avec les autres entités de la ville. Ainsi, au mois de mai, une kermesse commune à toutes les structures « petite enfance » a été organisée à la Plaine de jeux des Carreaux avec une forte implication des parents. Il semble d'ailleurs essentiel de souligner leur présence, signe d'une relation de confiance établie et d'une reconnaissance du travail du personnel de la petite enfance du C.C.A.S.

En juin, c'est autour d'un pique-nique que les assistantes maternelles de la crèche familiale et les enfants qu'elles accueillent se sont retrouvés à la ferme pédagogique des Carreaux. Le tout s'est déroulé dans la bonne humeur et en toute convivialité malgré une météo des plus capricieuses !

Pour célébrer la fête de la musique, des échanges inter-générationnels ont eu lieu entre les petits de « l'île aux

► Le foyer Georges Hays fête sa première centenaire



Riche d'un siècle d'expériences, Lucile Bonnouvrier est née le 2 novembre 1908 à Néron (28). Elle est la première centenaire du Foyer Georges Hays de Lucé où elle est arrivée en septembre 1996. C'est entourée des autres résidents et de l'équipe du foyer Hays qu'elle a soufflé ses 100 bougies. Pour l'occasion, Emmanuel Lecomte, Maire de Lucé, et Chantal Riquelme, son adjointe aux affaires sociales, lui ont rendu une petite visite pour célébrer l'évènement.

Bon anniversaire Madame Bonnouvrier !



enfants » et les résidents du foyer Georges Hays.

La crèche familiale a présenté aux parents un petit spectacle, fruit d'un travail régulier à l'occasion des séances d'éveil musical.

Tout au long de l'année, nos petits profitent d'échanges avec des professionnels de la lecture à la médiathèque de Lucé où ils ont plaisir à découvrir livres et contes.

Ainsi, comme vous le voyez, la petite enfance n'est pas en vase clos mais bien dans une dynamique d'échanges et de tissage de liens, sources d'enrichissement pour les équipes et les enfants.

...Au plus âgé

Nos aînés ne sont pas en reste !

En juin, les activités sont montées en puissance, le temps clément permettant plus de sorties.

Un pique-nique près de Chartres a permis de débiter l'été en beauté, il s'en est suivi d'une journée à Villers-sur-Mer pour un dépaysement garanti.

À l'occasion de la fête de la musique, un partenariat avec une école maternelle a donné naissance à un petit spectacle.

Les résidents des deux foyers logement ont particulièrement apprécié d'aller flâner sur le marché de Courville-sur-Eure.

Enfin, un partenariat avec le Conservatoire de Musique s'est achevé par un concert pour la plus grande joie de l'auditoire.

En juillet et août, les sorties et les repas festifs se sont multipliés.

Un partenariat avec le centre de loisirs de la Vallée Loiseau a permis aux résidents de profiter de rencontres, d'échanges privilégiés et de jeux

communs pour le plaisir de tous.

Les sorties ont eu lieu à la petite Venise à Chartres et aux moulins de Moutiers.

Quant aux repas, toutes les formes étaient représentées : barbecues, soirées conviviales et repas à thème pour le 14 juillet.

En septembre, les sorties et les voyages ont réjoui nos aînés : une sortie à Villers-sur-mer, des visites de monuments de l'agglomération et deux séjours de quatre jours en Bretagne, à Saint Jacut de la Mer. Ces voyages annuels rencontrent un vif succès et les listes d'attente s'allongent chaque année. Ils permettent aux résidents de sortir de leur quotidien, de respirer le grand air dans une ambiance chaleureuse et en toute sérénité.

Enfin, la grande nouveauté de cette rentrée est la mise en place d'un atelier de gym équilibre où de nombreux résidents se sont inscrits. Cet atelier permet aux seniors de retrouver souplesse, équilibre et de meilleurs réflexes.

Toutes ces activités sont possibles grâce au dévouement et l'implication de l'équipe de professionnels du Centre Communal d'Action Sociale entièrement dédiée aux personnes, du plus petit au plus âgé, dont elle a la responsabilité.

La télé assistance Un service du C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale a passé un contrat avec une société depuis 2003 afin d'offrir aux résidents des deux foyers logements qui le désirent, une sécurité à domicile.

Il s'agit d'un dispositif de télé assistance.

Comment procéder pour bénéficier de ce service ?

Toute personne intéressée téléphone au C.C.A.S afin de prendre rendez-vous.

Quels documents fournir ?

Le dernier avis d'imposition, les ressources des trois derniers mois.

Une fiche d'inscription est à remplir et une liste des personnes à contacter en cas de problème est établie.

Quel est le délai d'installation ?

Une fois le dossier complet, le C.C.A.S se met en rapport avec la société qui prend directement contact avec le bénéficiaire pour convenir d'un rendez-vous en vue d'installer le matériel. Ce dernier est composé d'une base branchée sur la ligne téléphonique et d'un médaillon à mettre en collier pour l'activer en cas de besoin.

Quel est le coût de ce dispositif ?

Il dépend d'un barème allant de la gratuité à 34 € par mois, variable en fonction des revenus du foyer. La facturation est mensuelle. Le contrat peut être résilié à tout moment.

Quels sont les avantages pour le bénéficiaire ?

Il s'agit de sécuriser la vie quotidienne du bénéficiaire tout en lui laissant une totale liberté de mouvement. Le médaillon, passé autour du cou, ne gêne en rien les déplacements. Si le bénéficiaire est en difficulté à son domicile, il actionne le médaillon par simple pression et aussitôt la société appelle pour savoir ce qui se passe et intervient si nécessaire. ■

Améliorer le quotidien des habitants

Travaux et urbanisme En lien direct avec le quotidien de tous les habitants, les travaux et l'urbanisme font partie des actions les plus visibles d'une municipalité et doivent intégrer des préoccupations comme l'environnement, la sécurité, les déplacements urbains.

Pour mettre en œuvre la politique d'aménagement de la ville, un travail d'équipe est réalisé entre les élus et les services techniques, en concertation avec les habitants.

Rue Jules Ferry

Les travaux de la rue Jules Ferry ont été entrepris par la ville de Lucé, la deuxième semaine de septembre pour s'achever, comme prévus au calendrier, courant décembre.

Ils font suite à une convention passée avec Chartres Métropole qui avait prévu de rénover les enrobés en surface. Aussi, la ville a saisi l'opportunité, via cette convention, de modifier l'organisation de ce chantier en procédant préalablement à l'enfouissement des réseaux.

En raison du délai de livraison trop important de nouveaux candélabres, les socles ont été posés, il restera à fixer le nouvel éclairage public et à finaliser les trottoirs au pourtour. Un ralentisseur a été installé à hauteur de l'ancien cimetière dans



l'objectif de réduire la vitesse des automobilistes.

Coût de l'opération : 180 000 € pour la ville de Lucé et 50 000 € versés à la ville par Chartres Métropole à la fin du chantier.

Règlement de voirie

La ville va se doter d'un règlement de voirie au cours du deuxième trimestre de l'année 2009.

Ce règlement définira les procédures de demandes d'autorisation

Le plan de zonage du Plan Local d'Urbanisme est consultable à l'accueil de l'hôtel de ville.

relatives à l'occupation temporaire du domaine public (par exemple : un camion de déménagement installé sur des places de stationnement). Il a également comme objectif de rappeler les obligations des citoyens en matière de sortie des ordures ménagères, d'élagage des arbres, d'entretien des trottoirs...

Il détaille également les différents types de travaux qui pourront être autorisés sur le domaine public. Il précise les conditions d'occupation des trottoirs par les terrasses de café et les divers dispositifs de publicité ou d'étalage ainsi que les conditions financières relatives à cette occupation.

Rue François Robillard

Dès la fin du premier trimestre 2009, la rue François Robillard sera mise en sens unique. Le sens de circulation s'effectuera de la rue François Foreau vers l'impasse du Calvaire et la rue Jules Ferry. Un espace de stationnement sera créé pour le bus de ramassage scolaire du lycée, ce qui permettra une montée et une descente des élèves en toute sécurité. De plus, cette mise en sens unique entraînera la création d'une zone de stationnement bilatérale à cheval trottoir/chaussée.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Dans sa séance du 18 septembre dernier, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision du plan local d'urbanisme du 24 février 2005.

En effet, depuis cette date, les préoccupations en matière de qualité de vie, d'équipements ou d'environnement ont évolué et les élus ont choisi de définir de nouveaux objectifs de développement.

Pourquoi une révision du P.L.U.?

- Pour tirer un bilan du nombre de

logements construits avec le PLU de 2005 et du nombre d'habitants supplémentaires qui pourraient venir s'installer sur la commune,

- Pour adapter les règles de constructions qui s'appliquent aux constructions existantes et futures,
- Pour adopter les outils nécessaires à la politique environnementale de la commune.

Quels sont les objectifs adoptés par le conseil municipal pour cette révision ?

- Un développement durable et harmonieux de la croissance de la ville,
- La mise en œuvre de l'opération de renouvellement urbain de Bruxelles,
- Un développement de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments publics,
- Une urbanisation douce et mixte des espaces délaissés actuels et futurs,
- Une volonté forte de développer les pistes cyclables, les cheminements piétons, les espaces verts, les parcs paysagers,
- Une incitation forte au développement de la haute pratique environnementale pour les constructions nouvelles et les rénovations,
- Des aménagements de cœur de ville,
- Une mutation de la zone industrielle liée au départ des entreprises.

Piste cyclable

Une piste cyclable permet de relier Lucé à Maindreville et Fontenay-sur-Eure. Cet équipement, boisé, planté et éclairé, est très prisé des cyclistes et des joggeurs.

Il permet, en effet, de sortir de l'agglomération sans emprunter la rocade.

Financé par le Conseil Général, ce tronçon devrait se connecter au Plan vert de l'agglomération chartraine puisque Chartres Métropole envisage, à terme, de créer une piste cyclable, rue de la Taye.

Décors de Noël

La Ville donne le ton de l'ambiance festive en décorant la façade de son hôtel de ville d'un nouveau parement. Les axes principaux, les secteurs commerçants ainsi que les entrées de Lucé sont également illuminés. Et pour accomplir cet ouvrage d'envergure, quelque 400 heures sont consacrées au montage des motifs, 150 heures sont dédiées au remplacement et à la vérification des ampoules puis 300 heures sont nécessaires pour la dépose et le rangement des illuminations et décors de Noël.

Au total, huit agents des services techniques de la ville ont été mobilisés.

L'ensemble des illuminations répond aux nouvelles règles de développement durable : les structures sont équipées d'ampoules à faible consommation et permettent de réduire de façon spectaculaire la consommation d'énergie.

Au cœur de nos nuits hivernales, ce festival de couleurs transforme notre quotidien en habits de fête.

Investissement pour les illuminations 2008 : 12 000 €. ■

Cartographie de la piste cyclable.



Pour une ville propre

Civisme

La propreté d'une ville contribue à l'image qu'elle donne au public de passage mais surtout à l'image qu'en ont ses résidents. Elle contribue à la qualité de vie d'une agglomération, au respect de l'environnement et influence les comportements de ses habitants.

Collecte des déchets ménagers

Pour une ville propre, la collecte des déchets obéit à un calendrier et à un fonctionnement précis que chacun doit respecter.

Des jours spécifiques sont prévus pour chaque type de déchets et quelques gestes simples permettent d'améliorer l'image de la ville.

Ordures ménagères

Pour le ramassage des ordures ménagères, utilisez les sacs bleus. Les jours de ramassage sont les mercredi et samedi.

Emballages à recycler

Pour les emballages à recycler, utilisez les sacs jaunes. Le jour de ramassage est le vendredi.

Déchets verts

Pour les déchets verts, utilisez les sacs verts. Le jour de ramassage est



le jeudi, d'avril à novembre.

La collecte n'est pas assurée les jours fériés. Elle intervient le jour ouvré suivant le jour férié.

Ferrailles, monstres

La collecte des ferrailles ou monstres intervient sur Lucé le 3^{ème} lundi de chaque mois.

Recommandations, aspect et propreté des rues

Les ordures ménagères et les emballages à recycler ne doivent être déposés sur le trottoir en vue de leur collecte qu'à partir de 19h la veille du jour de ramassage ou le jour même avant 5h30.

De même, dès que la collecte est terminée, pensez à rentrer vos conteneurs installés sur la voie publique. Ils peuvent s'avérer gênants pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.

Un doute ou une question sur le ramassage des ordures ménagères, des embal-

lages à recycler ou des encombrants ? Appelez le numéro vert mis en place par la communauté d'agglomération au : 0 800 22 20 36.

Déjections canines

Préservez nos espaces de vie en adoptant les bons gestes ! En ramassant les déjections de vos animaux, vous contribuez à améliorer votre cadre de vie.

La nouvelle municipalité de Lucé souhaite inciter le ramassage individuel en proposant gratuitement des « Toutounets » dans toute la ville.

Les déjections canines posent des problèmes de propreté de moins en moins bien acceptés par les habitants et constituent des nuisances pour tous. Pour y faire face, les propriétaires de chiens sont invités à adopter des comportements citoyens et respectueux de notre cadre de vie. ■

Chacun d'entre nous compte !

Depuis 2004, le recensement de la population est annualisé. Pour 2009, il débutera le 15 janvier pour prendre fin le 21 février. Fin 2008, un décret rendra publiques les nouvelles populations officielles de chaque commune. Ces chiffres entreront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2009 et seront actualisés chaque année.

Recensement de la population 2009

Ce recensement repose sur un partenariat étroit entre la commune et l'I.N.S.E.E. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme Lucé, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon, établi par l'I.N.S.E.E., de 8% de la population dispersée sur l'ensemble du territoire communal.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous recevrez une lettre d'information en janvier avant le début de la campagne.

Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas.

Les agents recenseurs, identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie et, sur laquelle

est apposée la signature de Monsieur le Maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants :

Une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice explicative sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires et il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pourrez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à votre agent recenseur.

Vous pourrez aussi les retourner directement en Mairie.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

L'I.N.S.E.E. s'engage à respecter l'anonymat des réponses et avant transmission à l'I.N.S.E.E., les documents sont mis sous clef en Mairie.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs !



Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez l'hôtel de ville au 02 37 25 68 25.

Les résultats du recensement éclaireront les décisions publiques en matière d'équipements collectifs. Le nombre d'habitants et leurs caractéristiques (âge, profession, logement, modes de transport...) permettent de réaliser une image du présent pour mieux préparer l'avenir.

Le premier cycle d'enquêtes annuelles du recensement de la population se termine en 2008. Les chiffres de la population légale seront disponibles pour toutes les communes, fin 2008. Authentifiés par décret, ces chiffres entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2009. Ils remplaceront les derniers chiffres de population légale issus du recensement de 1999. ■

Cérémonie du 11 novembre

Le 90^{ème} anniversaire de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été célébré comme il se doit par la commune de Lucé.

Parti de l'hôtel de ville, un long défilé, avec en tête, l'harmonie municipale, suivie des personnalités civiles et militaires, des sapeurs-pompiers, des élus et d'enfants des écoles, s'est dirigé vers le monument aux morts en empruntant la rue de la République.

Arrivé sur les lieux, Emmanuel Lecomte, le Maire de Lucé, a procédé au dépôt de gerbes en hommage aux poilus lucéens morts pour la France.

Il fut ensuite fait lecture du message officiel de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants, rappelant les combats meurtriers de cette Première Guerre mondiale et les quatre années de souffrances, de deuils et de privations.

Banquets des anciens

Les dimanches 5 et 19 octobre 2008, deux journées festives étaient dédiées aux aînés de notre commune. La ville de Lucé avait mis les petits plats dans les grands en organisant

express



Lucé, première de la classe

Le jeudi 27 novembre dernier, Philippe Picoche, Inspecteur d'Académie d'Eure-et-Loir, a salué le dispositif d'accompagnement éducatif mis en place par la ville dans ses écoles élémentaires. En effet, ce dispositif obligatoire en Z.E.P. (Zone d'éducation Prioritaire) a été étendu à l'ensemble des écoles élémentaires de Lucé. Il reste à le mettre en place à l'école Jean Jaurès, ce sera chose faite au début de l'année 2009.

Jusqu'à ce jour, 350 élèves se sont inscrits volontairement pour bénéficier de cet accompagnement : 80 élèves à Jean Zay, une centaine à Jules Ferry, près de 90 enfants à Jean Macé et près de 80 à Pierre Mendès France. L'accompagnement scolaire se décompose en trois temps : il débute par un goûter équilibré, associant un fruit et un laitage, confectionné par le service de restauration municipale. Ensuite, les élèves bénéficient d'une aide encadrée par des enseignants pour faire leurs devoirs par petit groupe : les CP-CE1 disposent d'une demi-heure et les CE2-CM1-CM2, d'environ une heure. La journée s'achève ensuite autour d'activités sportives ou culturelles, très prisées des enfants, animées par les associations de Lucé ou des agents de la ville. C'est l'occasion pour eux de découvrir un nouveau sport (taekwondo, jeux de raquettes, activités cirque...) ou de s'initier à la pratique de l'informatique, à la découverte d'une langue étrangère ou encore à diverses activités créatives.

Chaque établissement a son organisation propre, mais l'on peut constater que dans chaque école, les élèves ont beaucoup de plaisir à venir découvrir de nouvelles activités. D'autant qu'il s'agit d'un dispositif entièrement financé par la municipalité de Lucé dont la seule ambition est de favoriser la réussite des enfants.

deux matinées récréatives animées par la compagnie locale «Art'scène» de Tréon. Au total, deux heures de spectacle-cabaret, réunissant 14 danseurs et chanteurs sur la scène du centre culturel, ont réjoui l'assistance. Près de 720 convives ont eu le plaisir de se retrouver autour d'un goûteux repas préparé par Loïc Martin, traiteur à Lèves.

Les doyens et doyennes de ces deux journées se sont vus remettre une immense corbeille de fruits concoctée par la SARL André Claude de Lucé.

Le tirage de la tombola a clôturé les deux soirées.

Le foyer G. Hays a 30 ans

Les résidents du foyer-logement Georges Hays ont fêté, début octobre, les trente ans de la structure construite en 1978 par l'Habitat Eurélien (anciennement office public d'HLM).



Entourés d'élus et de leur famille, les résidents ont eu plaisir à se retrouver autour d'un bon repas pour marquer l'événement.

Mon sang pour les autres

Établissement Français du Sang

La transfusion sanguine reste indispensable pour le traitement de nombreuses pathologies, par exemple les hémophilies, les leucémies, les hémorragies importantes lors d'un accident ou d'une opération.

Et, si ces traitements sont possibles, c'est grâce à la générosité de volontaires qui donnent régulièrement leur sang.

Depuis plusieurs années, l'Établissement Français du Sang organise des collectes de sang à Lucé. L'équipe s'installe quatre fois par an au Centre Culturel et enregistre une cinquantaine de dons à chaque passage.

Ce chiffre peut paraître faible par rapport à la population de la ville, mais il est en augmentation sensible depuis deux ou trois ans.

L'E.F.S. envoie environ 300 invitations à chaque déplacement, les volontaires pouvant donner, soit sur la commune, soit sur leur lieu de travail, soit sur le site de Luisant.

Les salles 1 et 2 du Centre Culturel se prêtent fort bien à cet exercice, d'autant plus qu'il y a des possibilités de stationnement gratuit à proximité.

Tout le monde peut devenir donneur à condition d'être âgé de 18 à 60 ans pour un premier don et d'être en bonne santé.

Chaque don est précédé d'un entretien médical confidentiel qui permet de s'assurer qu'il n'y a aucun risque pour le donneur comme pour le receveur.



Si vous avez une de ces lettres, c'est le moment de donner votre sang.

Et face au vieillissement de la population, la transfusion a besoin plus que jamais des jeunes !

Quelques chiffres clés :

- 250 dons par semaine en Eure-et-Loir
 - 4 000 dons par semaine sur la région
 - 8 800 dons par jour sur la France
- sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades.

Aujourd'hui le sang total n'est plus utilisé tel quel. Les différents éléments cellulaires et plasmatiques présents dans le sang d'un donneur sont extraits, traités et utilisés séparément. La transfusion est sélective et adaptée aux besoins de chaque receveur.

De même, des tests de dépistage des maladies transmissibles par le sang sont effectués à chaque don.

Après le don, le moment de la collation reste toujours un moment convivial et chaleureux ! ■

Vous aussi, aujourd'hui, vous pouvez décider de sauver des vies.

Prochaines collectes 2009 sur Lucé :

Jeudi 12 mars

Jeudi 25 juin

Jeudi 17 septembre

Jeudi 17 décembre

**De 15 heures à 19 heures,
Centre Culturel de Lucé**

Pour tout renseignement

Établissement Français du Sang

Centre Atlantique

Tél. 02 37 35 50 50

10 janvier

■ **Assemblée générale de l'Union Nationale des combattants**

Centre Culturel
Salle 3
Tél. 02 37 35 94 77

11 janvier

■ **Fête d'hiver de Lucé Sport Gym**

Centre Culturel
14h30
Tél. 02 37 35 22 92

15 janvier

■ **Maxime Le Forestier**, chanson française
«Restons Amants» donne son titre au nouvel album de Maxime Le Forestier qui contient douze chansons originales dont il a écrit la totalité des textes.



Elles ont toutes été conçues pour voix et guitare, il ne restait plus qu'à leur trouver l'habillage adéquat. Julien Clerc, Matthieu Chédid, Emmanuelle Béart, Stanislas et Frédéric Lo (l'arrangeur de Daniel Darc également) ont aussi participé à ce bijou qu'il nous livrera à Lucé le 15 janvier.

Centre Culturel
20h30
Renseignements :
02 37 25 68 68
Réservations sur le net : www.luce-culture.com

Sortir

Hommage à Béjart, danse néo-classique

30 janvier - Centre Culturel - 20h30



Après le jazz, les claquettes, le flamenco, le contemporain, Ka Danse et la ville de Lucé proposeront du néo-classique, par le biais de la compagnie François Mauduit qui rendra hommage à Béjart, décédé en novembre 2007.

Cette compagnie professionnelle de danse basée sur Caen, propose de la danse classique et contemporaine. Elle est constituée de 11 danseurs issus de grandes compagnies internationales. Le directeur, François Mauduit, est un ancien danseur de Maurice Béjart.

Centre Culturel - 20h30
Renseignements : 02 37 25 68 68

Réservations sur le net : www.luce-culture.com ■

17 janvier

■ **Assemblée générale du Club Loisirs Amitiés**

Centre Culturel
Salle 3
Tél. 02 37 35 63 47

17 janvier

■ **Concert de musique baroque allemande flamboyante**

Le programme de cette soirée présente deux des plus grands compositeurs allemands baroques du 18^{ème} siècle, Georg Friedrich Haendel et Georg Philipp Telemann (contemporains de Johann Sebastian Bach), qui ont magnifiquement intégré les influences françaises, italiennes et anglaises dans leur propre musique.

Eglise Saint Pantaléon
20h30
Tél. 02 37 25 68 93

18 janvier

■ **«Le Brésil», ciné conférence reportage** de Cap Monde et l'association des Jumelages

Espace Culture - 15h
Tél. 02 37 35 80 27



24 janvier

■ **Assemblée générale de l'Union Locale des Anciens Combattants de Lucé**

Centre Culturel
Salle 1
Tél. 02 37 35 80 27

30 janvier

■ **Auditions du Conservatoire**

Les vendredis en musique du Conservatoire permettent de découvrir les élèves en pleine démonstration de leur talent.
Salle Bach du Conservatoire - 19h
Tél. 02 37 25 68 93

31 janvier

■ **Assemblée générale Anciens Combattants Prisonniers de Guerre**

Centre Culturel
Salle 2
Tél. 02 37 34 17 14

6 février

■ **Concert de jeunes talents**

L'association «Musik und Jugend» réunit une trentaine de jeunes talents venant de toute l'Europe. Trois de ces jeunes, qui consacrent une grande partie de leurs loisirs à la pratique musicale tout en poursuivant leur scolarité, seront présents lors de ce concert. Ils interpréteront une

pièce «surprise» avec la collaboration



des jeunes élèves du Conservatoire de Lucé. La mise en place d'un partenariat avec l'association «Musik und Jugend» permettra aux élèves du Conservatoire de Lucé de devenir à leur tour de jeunes talents, et de

pouvoir se produire à travers l'Europe.

Centre Culturel
20h30
Tél. 02 37 25 68 93

8 février

■ **«L'Irlande», ciné conférence reportage** de Cap Monde et

Daniel Darc, chanson



13 février - Centre Culturel - 20h30

Après la séparation du groupe Taxi Girl en 1986, Daniel Darc entame une carrière solo sous les auspices d'un rock new-yorkais aux textes inventifs, toujours dans la mouvance alternative. «Sous influence divine», son premier album, est composé entièrement par Jacno. Daniel Darc tire une nouvelle flèche en 2008, et sort «Amours Suprêmes» en collaboration avec Steve Nieve, Robert Wyatt et Alain Bashung entre autres ; l'ombrageux tient enfin sa place au soleil, au panthéon réservé du rock français.

Centre Culturel - 20h30

Renseignements : 02 37 25 68 68

Réservations sur le net : www.luce-culture.com ■

l'association des Jumelages
Espace Culture - 15h
Tél. 02 37 35 80 27

14 février

■ **Soirée dansante de Lucé Basket**

Centre Culturel
Tél. 02 37 35 16 55

19 février

■ **Remise de récompenses aux sportifs méritants**

Centre Culturel
19h30
Tél. 02 37 25 68 63

20 février

■ **Spectacle sur le tabac du collège Edouard Herriot**

Centre culturel
Tél. 02 37 35 64 34

20 février

■ **Auditions du Conservatoire**



Les vendredis en musique du Conservatoire permettent de découvrir les élèves en pleine démonstration de leur talent.

Salle Bach du Conservatoire
19h
Tél. 02 37 25 68 93

28 février

■ **Repas dansant de la jeunesse portugaise**

Centre Culturel
Tél. 02 37 90 76 55

Le copain d'abord

Médiathèque

Yves Uzureau chante Brassens. Comédien, metteur en scène, auteur, compositeur, interprète, Yves Uzureau met son talent pluriel au service de l'œuvre de Brassens. Résultat : un «Brassens» revisité avec autant d'audace que de respect et servi, avec une joyeuse gourmandise, sur un plateau... de théâtre.

Accompagné par Pierre Debiesme - un véritable homme-orchestre ! - Yves Uzureau nous livre des versions étonnantes des chansons du Sétois, où blues, jazz, country, rock, samba... fraternisent magistralement.

Ce spectacle intense, original, généreux, tour à tour drolatique ou poignant emporte l'unanimité des professionnels et du public.

Auteur, compositeur, interprète

Yves Uzureau est auteur de



© Patrick Monin

200 chansons, dont Peau neuve, reprise par Sacha Distel en 1995.

De 1979 à 1992, il enchaîne les tournées : Bruxelles (Palais des beaux-arts), Paris (Espace Kiron, Cithéa, Sentier des Halles, Centre Wallonie-Bruxelles, Théâtre de la Mainate, Théâtre Dunois...), et en province (Prix du public au festival de Tarbes en 1988).

En 1982, il sort l'album Mirifique-miraisin et en assure la promotion sur les radios et les TV : France-Inter (Laurent Ruquier), La chance aux chansons...

En 2007, il est en tournée avec Mirifique-miraisin à Paris et en province avec de nouvelles chansons. En 2008, un nouvel album est en préparation.

«Ouf, il y a quand même un mec ce mois-ci au Sentier des Halles. Fou, unique, il a

une tronche qui va avec ses chansons. Lui, au moins, on ne le confondra avec personne.» Frémion Fluide Glacial

«Après avoir servi Brel, Uzureau tourne avec cet hommage à Georges Brassens qui a été loué unanimement.» Libération

«Yves Uzureau re-visite Brassens de formidable façon.» D. Pantchenko Chorus

«C'est de l'ordre de l'évocation, du partage, de la communion. C'est bon et ça tient chaud.» B. Dicale Le Figaro

«Bravo, Yves, continuez. Nous avons besoin de gens de votre qualité pour sauvegarder notre patrimoine CHANSON.» J-M Boris, directeur de l'Olympia ■

Un véritable homme orchestre

► 7 février
samedi
à 17 h
médiathèque

Entrée libre
Réservation
souhaitée
au 02 37 33 75 80

A vos agendas

► 7 janvier

mercredi à 15 h

Heure du conte sur le thème
«Noir et Blanc»

► 7 février

samedi à 15 h

Heure du conte sur le thème
«Les livres-jeux»

► 25 février

mercredi de 15 h à 17 h

Atelier Bricolage sur le thème
«Casse-têtes et jeux»

Dans le rétro...

Rencontre avec un auteur de polars



Le samedi 11 octobre dernier, Jean-Hugues Oppel était accompagné du journaliste Hubert Prolongeau pour débattre d'un sujet d'actualité : «la loi doit-elle remplacer la conscience»? C'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulé ce café littéraire, très apprécié par le public lucéen. Le matin, les élèves de CM2 de la classe de Monsieur Lavot ont eu la chance de venir rencontrer cet auteur de polars contemporain.

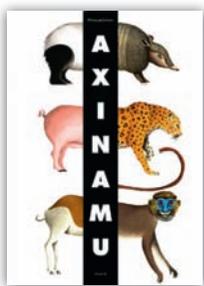
Voyage féérique avec Cécile Bergame

Le 12 novembre, dans le cadre du festival du Légendaire, la conteuse Cécile Bergame a offert un voyage féérique aux petits comme aux grands. Devant un public de plus de soixante personnes, cette artiste de talent a raconté des histoires passionnantes, à la fois drôles et terrifiantes. ■



coups de cœur

► Espace jeunesse



Axinamu

par Pittau et Gervais
Paris : Panama, 2008

Voilà un grand livre animé sur le thème des animaux, où chaque double page réserve une surprise. Pittau et Gervais nous régaleront avec un album cartonné très ludique avec rabats, dépliants, des animations d'une grande qualité, des illustrations épurées... Il en émane beaucoup de magie pour grands et petits. ■

► Espace adultes

Je ne souffrirai plus par amour

par Lucia Etxebarria
Éditions d'Ormesson,
Paris, 2008



À la croisée du documentaire de psychologie et du roman autobiographique, ce texte décapant jette un puissant rayon d'espoir dans les abîmes de la dépendance affective toutes catégories.

En intermittence avec l'expérience amoureuse de l'auteur, divers profils de couples y sont esquissés et analysés. Mieux que

l'inutile souffrance, c'est l'harmonie qui sied le mieux à l'amour. Un message fort à découvrir en toute sérénité.. ■

► Espace musique



Dixit Dominus

Antonio Vivaldi

Attribué au compositeur Baldassare Galuppi depuis le dix-huitième siècle par un copiste peu scrupuleux, le Dixit Dominus a été authentifié comme une œuvre de Vivaldi par une musicologue australienne voilà seulement trois ans... Cet album historique contient le tout premier

enregistrement mondial de ce psaume, ainsi que trois autres de Galuppi, également inédits sur disque, tous interprétés avec le respect dû aux répertoires raffinés : passionnant ! ■

► Espace multimédia

Le guide des sites Web francophones 2009

Véritable concentré d'information, ce guide vous délivre plus de 10 000 adresses et bons plans sur la culture, l'éducation, les formations, le shopping... Découvrez-y tous les sites, forums et blogs francophones. ■





Un sport complet

L'association poursuit son ascension avec sa montée en National 2. Lucé Mainvilliers PTT Athlétisme est le premier club d'Eure-et-Loir avec ses 246 licenciés et par ses points à la F.F.A. (Fédération Française d'Athlétisme).

Le club organise de grandes manifestations comme la Corrida à l'occasion de la fête d'été en

juin, les foulées lucéennes en octobre, ou encore le cross de Seresville en novembre.

De nombreux athlètes participent aux divers championnats de France «Athlétisme cross et sur route».

L'athlétisme, c'est marcher, courir, sauter et lancer. C'est aussi une pratique tournée vers le bien être, la forme, la convivialité avec de nombreuses activités santé loisirs.

Venez découvrir... un sport complet.

Des entraîneurs qualifiés dans toutes les disciplines de la piste et de la course hors stade vous encadrent les mardi, jeudi et le samedi ou

le dimanche pour les adultes et les adolescents à partir de 14 ans, et les mercredis pour les plus jeunes.

Les entraînements se déroulent au stade Bernard Maroquin à Mainvilliers, et au stade Jean Boudrie à Lucé. ■

► Renseignements

Informations

au 02 37 21 50 58
et 06 85 46 46 43

Appréciez de nouvelles sensations

CCM Escalade

Pour cette rentrée 2009, la section escalade du Club Corporatif Multisports organisait un stage de préparation sur les falaises de Clécy en Normandie.

15 grimpeurs ont participé à ce stage d'escalade en milieu naturel. Il a permis à tous de travailler physiquement et techniquement mais aussi de profiter du superbe paysage qu'offre la «Suisse Normande», avec ses falaises de 80 mètres au bord de l'Orne.

La saison d'escalade 2008/2009 a donc débuté en trombe pour le club de Lucé, qui devra répondre présent aux championnats départementaux et régionaux qui se profilent à l'horizon.

Il devra essayer de tenir son rang de

l'an passé avec trois places de 2^{ème}, trois places de 3^{ème} aux départementaux, une place de 9^{ème} et une place de 11^{ème} aux régionaux à Orléans.

Forte de ses 40 licenciés, la section escalade enregistre encore cette année une hausse de 30% de ses effectifs, elle est prête à réaliser une saison pleine d'émotions en portant les couleurs de Lucé sur les plus hautes marches des podiums. ■



Tous à vos raquettes !

Contrairement aux idées reçues, le badminton est un sport très éprouvant et tactique. Le club de badminton de Lucé compte actuellement environ 80 licenciés dont une dizaine de jeunes.

Ses créneaux horaires sont les suivants :

Le lundi 17h30 - 21h :

jeu libre

Le mercredi

19h - 21h30 :

priorité compétiteurs

Le jeudi : 18h - 21h30 :

jeu libre

Le samedi : 10h - 12h :
jeunes

Trois équipes sont également engagées dans différents championnats : une équipe en régionale 3, une équipe en départementale 1 et enfin une équipe en départementale 2.

Le club a organisé son tournoi interrégional annuel les 29 et 30 Novembre dernier au gymnase Jean Boudrie de Lucé.

Renseignements sur place ou au 02 37 33 09 74 le lundi, mercredi et vendredi. ■

Le sport bien-être à portée de tous

La Gymnastique Volontaire compte 236 licenciés lucéens et dispense 6 cours par semaine sur la commune.

- Gymnastique d'entretien pour adultes : lundi de 18h30 à 19h30 au Gymnase des Petits Sentiers.

- Gymnastique pour les seniors : jeudi de 9h à 10h et de 10h10 à 11h10 à la Salle Polyvalente des Petits Sentiers.

- Gymnastique adaptée pour

les cardiaques et diabétiques : lundi de 10h15 à 11h10 et jeudi de 10h à 11h à la salle de danse, 42 rue du Maréchal Leclerc.

- Gymnastique douce : le lundi de 9h à 10h à la salle polyvalente des Petits Sentiers.

Cours d'essai gratuit.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Président :

Karim SALHI
au 06 01 85 81 57 ■



20 ans d'amitié

Jumelage

L'association des jumelages de Lucé a fêté avec succès le vingtième anniversaire des relations qu'elle a développé avec la ville de Traunreut en Bavière.

Le maire de la ville bavaroise, Franz Partzinger, était accompagné par l'orchestre «Jugend Blaskapelle de Traunwalchenen» dirigé par Thomas Datz, de son adjointe chargée des jumelages, Winkels Geri, et de Franz et Ingrid Jacksch, correspondants de l'association.

Accueillis dans les familles lucéennes, les trente musiciens ont pu apprécier l'accueil chaleureux et garderont un bon souvenir de leur séjour. En effet, après la ciné-conférence du vendredi 31 octobre consacrée à la Bavière, ce sont plus de 300 personnes qui ont

participé à la soirée organisée le samedi 1^{er} novembre.

Dans une ambiance très conviviale, le public venu nombreux, a pu apprécier les prestations de la Ronde de Chartres, de l'orchestre Trad'art et bien sûr du Jugend Blaskapelle de Traunwalchenen en costume traditionnel qui a enchanté les convives.

Les deux maires de Traunreut et Lucé ont soufflé les bougies du gâteau d'anniversaire et invité tout un chacun à le déguster, accompagné de bière bavaroise ou de cidre percheron.

Les participants ont dansé au rythme des musiques du Perche et de la Bavière, entraînés par la Ronde de Chartres.

Cette soirée était ouverte à tous les lucéens comme l'ensemble des animations organisées à l'occasion de ces festivités.

un répertoire de musiques de grande qualité

Le dimanche 2 novembre, plus de 200 personnes ont pu apprécier le concert donné par l'orchestre d'harmonie de Lucé et le Jugend Blaskapelle avec un répertoire de musiques traditionnelles de grande qualité.

C'est avec regret, que lundi matin, nos correspondants ont quitté Lucé après un week-end chargé et apprécié de tous.

Mais c'est pour mieux se retrouver en 2009 lors de notre fête d'été au cours de laquelle les deux communes ont envisagé, à leur tour, de célébrer cet anniversaire. ■

Expression des groupes politiques

Le Code Général des Collectivités Territoriales garantit le droit à l'expression des élus minoritaires. Son article L.2121-27-1 fait obligation aux communes de 3 500 habitants et plus qui diffusent un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal de réserver un espace à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies dans le règlement intérieur du conseil municipal, adopté le 18 septembre dernier. Dorénavant, il prévoit de réserver une demi page du magazine à l'expression politique de chaque groupe d'élus de la minorité.

Une maison de santé, l'avenir de votre santé

Dans notre programme électoral, nous avons envisagé de créer une maison de santé ou pôle de santé pluridisciplinaire afin de faire venir à Lucé de nouveaux professionnels de santé.

Dans une ville de 18 000 habitants, il nous faudrait compter 18 médecins généralistes. Aujourd'hui nous n'en comptons que 15 dont 11 seront amenés à prendre leur retraite d'ici à 2012. Il en est de même pour d'autres professionnels tels que dentistes, kinésithérapeutes...

De ce fait, il faut nous préoccuper de rechercher de nouveaux médecins mais aussi des spécialistes, radiologues, gynécologues, ophtalmologues ainsi que dentistes, kinésithérapeutes et infirmières afin d'assurer les besoins croissants des Lucéens dont la moyenne d'âge augmente.

Des quartiers comme ceux de Jean Moulin et Maréchal Leclerc souffrent d'ores et déjà d'un manque crucial de généralistes, ce qui handicape les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer.

Notre Conseil Municipal doit se préoccuper de cette situation en projetant la création d'une maison de santé pour attirer et regrouper, sur un même site, cette population médicale attendue.

Nous devons anticiper et être suffisamment attractifs pour les professionnels de santé.

Ceux-ci viendront si nous réalisons ce pôle pluridisciplinaire.

Des aides de l'état, de la région et du département le permettront.

Lucé, la 3^{ème} ville du département, se doit de proposer un accompagnement aux professionnels de santé qui souhaitent s'investir dans notre ville.

Faisons profiter les Lucéens de cette opportunité.

Jean-Claude LELIARD,

Conseiller municipal de la minorité



DARC

13 février 2009 **20h30**
réservations sur www.ville-luce.fr
02 37 25 68 68